

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Paraît 10 fois par an – Rédaction/Administration: case postale 998, 1001 Lausanne – Le numéro: Fr. 4.00/Abt.: 40.– par an, payable au CCP 10-25925-4

Editorial

Avenir Suisse est un laboratoire d'idées, un groupe de réflexion, bref, et pour faire simple, un think tank, qui se penche sur les questions politiques et économiques propres à notre pays. C'est une fondation de droit privé complètement indépendante, puisqu'elle a été fondée en 1999 par quatorze des plus grandes multinationales de Suisse, ce qui la met à l'abri du soupçon de partialité ou de lobbying. C'est donc uniquement dans l'intérêt de la Confédération helvétique et de ses habitants que cette noble institution appelle de ses vœux une réforme de l'initiative populaire afin d'en renforcer l'efficacité et de la protéger des abus.

Convenons-en: c'est une excellente idée. Depuis quelques années, l'initiative populaire qui, comme son nom l'indique, devrait trouver son origine dans la population, est devenue un outil électoral de plus dans les mains des partis politiques. Ces derniers lancent à tire-larigot des initiatives démagogiques chaque fois qu'une élection s'annonce à l'horizon. Il conviendrait donc, en effet, de faire cesser les abus et de rendre aux citoyens cette possibilité de faire entendre leur voix.

Mais les choses se gâtent quand Avenir Suisse décrit les moyens à mettre en œuvre.

Pour commencer, Messieurs les experts proposent de faire examiner par la Chancellerie fédérale, avant leur lancement, la validité juridique des initiatives. De la sorte, si celles-ci ne sont pas conformes au droit, on économisera l'argent et les efforts que nécessite l'opération. L'ennui, c'est que, on peut en être certain, les juristes de la Confédération sauront trouver la faille si on leur en donne l'ordre sous prétexte qu'une initiative risque d'aller contre la volonté des autorités.

Ensuite, sans doute pour faciliter la tâche des initiants et soulager les bénévoles qui récoltent les signatures, nos penseurs indépendants préconisent de faire passer de 100'000 à 210'000 le nombre desdites signatures.

Enfin, et pour simplifier encore les choses, les messieurs d'Avenir Suisse proposent l'introduction d'un référendum obligatoire sur la législation de mise en œuvre des initiatives. Nous avouons à notre grande honte ne pas très bien comprendre ce que cela signifie dans la pratique, mais, compte tenu de ce qui précède, nous doutons qu'il s'agisse d'élargir les droits populaires.

Les détenteurs du pouvoir, officiel ou non, n'aiment pas la démocratie directe, qui permet de les contrôler et, souvent, de les entraver.

Raison de plus pour se battre bec et ongles contre toute nouvelle tentative d'en restreindre l'exercice.

le pamphlet

Pour Bébé

Une majorité de la Commission de la sécurité sociale du Conseil national préconise, à la suite d'une initiative déposée par le député Martin Candinas (PDC/GR), un congé paternité de deux semaines. Celui-ci serait financé, comme le congé maternité, par les allocations pour pertes de gain – on sait que les caisses des APG se remplissent toutes seules par magie et qu'elles sont donc sans fond.

La sollicitude du parlementaire PDC et de la Commission se fonde sur le fait que «la présence du père après la naissance est essentielle pour bien démarrer (sic) la vie de famille» et qu'«aujourd'hui, dans la plupart des cas, les pères qui veulent assumer leurs responsabilités doivent prendre un congé non payé», ce qu'à Dieu ne plaise.

On notera que les milliards de pères qui, au cours de l'histoire de l'humanité, ont continué, au moment d'une naissance, à vaquer à leurs occupations en vue d'assurer l'entretien de leur famille, privant par là leur femme et leur progéniture de leur présence si essentielle, sont des irresponsables.

On notera ensuite que le sens des responsabilités n'implique tout de même pas qu'un père finance lui-même sa présence auprès de sa femme après un accouchement.

On notera enfin la situation tragique qu'ont connue une infinie multitude d'enfants privés durant des millénaires de la présence permanente de leur père dans les jours qui ont suivi leur naissance et qui explique sans doute les inévitables échecs et malheurs divers qui ont pourri la vie de ces malheureux abandonnés.

Ce que le conseiller national Candinas et la Commission ne savent pas, c'est que la présence des grands-parents est indispensable juste après la naissance pour que l'enfant entame un parcours de vie harmonieux. Il conviendrait donc d'octroyer aux parents et aux beaux-parents de Madame un congé de grand-paternité financé par les APG ou, s'ils sont à la retraite, un dédommagement versé par les mêmes, afin qu'ils participent eux aussi, en personnes responsables, à la promotion d'une vie de famille idéale.

Il va sans dire, en outre, que les éventuels frères et sœurs scolarisés, dont la présence au sein de la famille au moment où s'élargit la fratrie est d'une importance capitale, devraient se voir octroyer un congé fraternité «financé» par quelques bonnes notes pour les travaux non présentés.

Mon siège n'est pas encore fait en ce qui concerne les parrains et marraines. Mais j'ai bon espoir qu'un conseiller national aussi irréaliste que bien intentionné mette un jour la question du congé parrainage sur le tapis.

Il est tout de même paradoxal qu'au moment même où on envisage de porter une nouvelle atteinte à la famille en introduisant la mariage pour tous, il se trouve des gens pour essayer de faire croire que la famille traditionnelle mérite une protection accrue, sous forme de congé paternité, aux frais des travailleurs et des employeurs, qui financent les allocations pour perte de gain.

Il est vrai que la société nage en pleine incohérence dans tous les domaines.

Mariette Paschoud

Assez payé!

Quand on n'a plus d'argent, il y a deux solutions: travailler et économiser d'un part, se servir dans la poche d'autrui, d'autre part.

L'Allemagne aurait plutôt tendance à pratiquer la première méthode, la Grèce la seconde.

Comme tout accident politique ou économique survenant sur cette planète constitue une occasion de rappeler les exactions réelles et supposées de l'Allemagne hitlérienne afin d'en tirer bénéfice, le peu scrupuleux Alexis Tsipras, premier ministre grec, élu, comme la plupart de ses pareils, sur des promesses fallacieuses, prétend profiter de la situation. Il remet donc en cause les traités internationaux d'après-guerre, qui ont réglé une fois pour toutes la question des réparations. Il compte faire cracher à l'éternelle coupable pas loin de trois cents milliards d'euros correspondant à une «nouvelle estimation» – parfaitement honnête et objective, bien en-

tendu – des conséquences de l'occupation de la Grèce par les Allemands entre 1941 et 1944.

Pour l'instant, le gouvernement de Berlin n'entre pas en matière. Peut-être Madame Merkel et ses ministres sentent-ils que la population allemande ne les suivrait pas sur ce coup-là, bien que les voix de quelques bons apôtres masochistes auto-flagellants préconisent un «geste», juste pour expier et rembourser un prélèvement de plusieurs milliards – combien? nul ne le sait apparemment – effectué par l'occupant sur la Banque de Grèce. Mais cette fois-ci, les éternels repentis et profiteurs devraient tomber sur un os, car, autant qu'on sache, prélever un tribut n'entre pas, pour l'instant, dans la catégorie des crimes contre l'humanité et devrait donc bénéficier de la prescription.

(Suite en page 4)

En direct de Sirius

Les médias hexagonaux, c'est Byzance!

La paix a dû éclater en Ukraine comme au Moyen-Orient et personne n'a jugé bon de m'en avertir. Là où s'est éclaté l'avion de la *Germanwings*, le tourisme mortuaire s'est tari et la dernière pleureuse a fini par se taire. Chez nous, Hollande découvre: 1) un pays à 3% de chômage; 2) que le romanche n'est pas un dialecte peau-rouge; 3) le nom de notre ville fédérale? Plus personne ne meurt.

A part trois lignes sur Le Pen (le Menhir, pas la naine) qui me démangent pour conclure, rien ne m'inspire. Le Diable alors m'emporte et me cale sur le «douze à treize» d'*Europe 1*, où je saisis au vol des Byzantins des trois genres qui débattent, se débattent et s'agitent sur les plats du jour. J'aimerais bien leur dire: «Moins vite, s'il vous plaît.» Je ne puis tout noter tant ça fuse. Voici en vrac ce que j'en ai retenu:

– Cent pour cent des femmes sondées – je me demande par qui et avec quelles précautions – ont subi des agressions sexuelles dans des transports en commun (pas des parties fines) qui vont de la «main aux fesses» au «regard lubrique» (définissez...) en passant par les «frottements» (cela vaut-il aussi pour les heures de pointe?) ou l'érection en bonne voie derrière la braguette du monsieur qui vous fixe (tout à la précision de l'observation, je n'ai pas pu fixer le mot-à-mot de cette dernière agression). Par souci de parité, quelqu'une précise que des messieurs aussi ont à subir, parfois, de telles atteintes. On indique que ces actes peuvent valoir à l'auteur(-e? autrice?) entre cinq ans

(ai-je bien entendu ou était-ce des mois?) d'emprisonnement et 75'000 euros d'amende (là j'ai bien écouté). On conclut qu'il faudrait «diffuser par haut-parleurs des mises en garde dans les couloirs du métro» (avec des traductions pour les touristes?). Il me revient alors qu'à Paris, au siècle dernier, habitait, trois étages en dessous de chez nous, un duc de S., un peu bègue et très consanguin, qui prétendait à quelque trône en déshérence en Europe du Sud. Pour avoir eu, entre le sixième et le septième palier, l'envie de vérifier la fermeté de sa poitrine, il avait été gratifié par ma mère d'un aller-retour bien ajusté à en louper sa sortie d'ascenseur. Il n'était pas nécessaire, en ce temps-là, d'accéder aux colonnes des comptes rendus d'audiences ou aux chroniques «*peephole*» pour flirter avec le ridicule. Sous la contagion des feuilletons d'outre-Atlantique assaisonnés à la vision anglo-saxonne de l'univers, la double baffe a dû céder la place à la procédure... qui peut rapporter gros. Dans la foulée, quelqu'un précise que les infractions qui précèdent «ne sont pas punies pénalement». Comprenez qui peut...

– Hier, à Calais, une petite fille de neuf ans, sous les yeux de sa mère, gicle avec son pistolet à eau un plus sévère dégénéré qui l'embarque dans sa voiture, la viole et lui vole la vie avant-même que les pandores aient eu le temps de mettre en branle le plan «enlèvement». En voie de rejoindre de la famille en Angleterre, ce Polonais réputé «dangereux délinquant» a très vite avoué son crime aux gendarmes. On apprend qu'à

la suite d'un précédent forfait, dont on précise aux auditeurs pour les rassurer qu'il n'avait rien à voir avec l'actuel – il ne s'agissait que d'un acte de brigandage sur une octogénaire –, le criminel est depuis un an sous le coup d'une **interdiction DÉFINITIVE de pénétrer sur le sol du pays**. Hélas pour la fillette, en vertu de Schengen, rien ne s'oppose plus aux retours intempestifs, les contrôles de police ayant cessé aux frontières. On se félicite que ce Machinsky ait préféré Calais à Bümplitz-am-See!

– On s'inquiète de l'abstentionnisme. Les Verts exigent une loi pour imposer l'obligation de se rendre aux urnes. Personne n'ose émettre l'hypothèse que, las d'élire des homoncles, écœuré de corruption et nostalgique d'Hommes d'Etat et de grandeur perdue, le Français rêve peut-être de changer de régime... Aussitôt, un panel très préoccupé de «parlementeurs» de la drauche «circonlocute» et glose et s'embourbe dans la pensée Verte pour savoir s'il est ou non souhaitable de forcer le petit à finir de manger ses épinards... Aucun toutefois ne se hasarde à goûter s'ils ne sont pas un peu pourris!

Trois lignes sur la dernière de Jean-Marie Le Pen

Un silence méprisant aurait renvoyé le Bourdin de *BFM* à ses soucis de «détail». Le Menhir a choisi de renforcer ses positions. Rampant devant un système qui les vomit, Marine – qui n'est pas un Zopyre – et ses mignons émasculent le Parti.

Max l'Impertinent

Mariage pour personne

On peut toujours donner à la vérité le masque du mensonge et au mensonge le visage de la vérité. C'est un exercice auquel certains politiques, journalistes et autres intellectuels de gauche excellent. On peut croire aussi de bonne foi, influencé par les manipulateurs, que la vérité est mensonge et que le mensonge est vérité. Mais on ne peut pas empêcher la vérité d'être la vérité ni le mensonge d'être le mensonge.

De même, si on peut manipuler le sens des mots jusqu'à leur faire dire le contraire de leur signification première, celle-ci demeure pourtant.

Ainsi donc, si on peut prétendre que le mariage est simplement l'union de deux personnes qui s'aiment quel que soit leur «genre», il n'en reste pas moins que, dans toutes les sociétés en bonne santé, le mariage est l'union de personnes de sexe opposé, qui convolent, amour ou pas, pour faire des enfants et fonder une famille. C'est vrai aussi pour les unions polygames et les mariages arrangés. Et l'institution du mariage répond à la nécessité d'assurer à la famille une stabilité aussi grande que possible,

pour le bien de tous, des enfants en particulier.

En bonne logique devraient être exclus du mariage tous les couples dont on sait d'avance qu'ils ne procréeront pas: les couples homosexuels, bien sûr, mais aussi tous ceux qui, pour des raisons bonnes ou mauvaises, refusent d'avoir des enfants. Le mariage devrait être réservé aux couples décidés à fonder une famille, l'adoption étant possible pour les couples mariés frappés de stérilité et ceux qui ont déjà des enfants. Quant à la procréation assistée, dont on fait si grand cas, en particulier chez les homosexuels revendicateurs, nos lecteurs savent que nous nous y opposons d'autant plus que des milliers d'enfants conçus, qui pourraient être adoptés à la naissance, périssent dans nos hôpitaux.

Bien entendu, cette façon de voir est tout sauf ce que réclament les progressistes égalitaristes qui «imaginent la famille moderne» et dont le Conseil fédéral et la plupart des partis politiques se déshonorent de faire partie – y compris le PDC, que sa récente reculade sur la définition du mariage couvre d'opprobre pour l'éternité.

Le gouvernement fédéral a récemment «[alimenté] (...) le débat sur la distinction entre le mariage et le partenariat enregistré» et rappelé que celui-ci «ne permet pas la procréation médicalement assistée, l'adoption ni la naturalisation facilitée». Il a ensuite déclaré que «le plus simple serait d'ou-

vrir le mariage aux homosexuels, comme le demande une initiative parlementaire des Verts libéraux»¹. Nous sommes avertis: le mariage, la procréation médicalement assistée et l'adoption seront ouverts aux homosexuels à brève échéance s'il ne tient qu'à nos tristes politiques. Ce sera tellement plus simple...

Dans ces conditions et puisque tout sera permis à tout le monde, nous pensons qu'il vaudrait mieux supprimer tout simplement le mariage. Les couples, homosexuels ou pas, désireux d'officialiser leur relation à la face du monde ou simplement de s'épargner des complications, n'auront qu'à signer devant notaire des contrats qui régleront les conditions de leur vie commune, les modes d'«acquisition» des enfants, les questions successorales et la durée de l'accord.

Chacun aura alors le loisir de porter ou non un anneau et d'appeler son cocontractant «copain/copine», «compagnon/compagne», «ami/amie», voire «mari/femme».

Pour les «grenouilles de bénitiers», l'Eglise distribuera généreusement des bénédictions sans échanges d'alliances ni engagements réciproques, ce qui, gros avantage, fera chuter le nombre des parjures.

Que du bonheur! Et tellement plus simple!

M.P.

¹ 20 minutes du 16 mars 2015, page 8.

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud

ICM Imprimerie Carrara, Morges

ISSN 1013-5057

Courriel: courrier@pamphlet.ch



Xénophobie

Une flambée de xénophobie met le pays en état d'alerte, titrait **20 minutes** dans ses pages *Monde* le 16 avril. Le lecteur distrait ou pressé aura conclu à l'action violente de quelque parti d'extrême droite occidentale contre de braves immigrés et passé plus loin. Le lecteur à peine moins distrait et un tout petit peu moins pressé aura constaté en prenant connaissance du chapeau que les faits se sont déroulés en Afrique du Sud et en aura déduit, avant de passer outre, que les vilains Blancs continuent à sévir contre les gentils Noirs, immigrés en l'occurrence, dans le pays de saint Mandela.

Eh bien! pas du tout. Certes, l'auteur de l'article – en fait un communiqué *AFP* – réussit le tour de force de ne pas donner une seule fois la couleur des xénophobes en action. Il faut atteindre la fin du dernier paragraphe pour apprendre que le roi des Zoulous a été accusé «d'attiser les violences en invitant les immigrants à «faire leurs bagages», le mois dernier».

Si on ajoute à cela que, selon le site de *Jeune Afrique*¹, Edward Zuma, fils du président sud-africain Jacob Zuma, aurait tenu des propos comparables, force est de constater que les Blancs sont fort peu présents dans cette affaire.

Comment donc? Des Noirs xénophobes? Il doit s'agir d'une erreur! Pourtant non, puisque les organisations de défense des droits de l'homme ont porté plainte auprès de la commission des droits de l'homme sud-africaine – ça existe, ce qui doit rassurer les fermiers blancs menacés dans leur vie et dans leurs biens – contre les deux «dérapeurs».

On notera au passage une jolie manipulation de l'*AFP*, laquelle a «oublié» de préciser que le roi zoulou Goodwill Zwelithini avait préconisé le départ des immigrants **illégaux**², ce qui n'est tout de même pas exactement la même chose.

Et on se souviendra que tous les humains, quelle que soit leur origine et leur couleur, sont capables de développer de regrettables mécanismes d'auto-défense quand ils se sentent envahis et que leurs autorités restent les bras croisés.

M.P.

¹ www.jeuneafrique.com (2 avril 2015).

² Ibid. (15 avril 2015).

Vide spirituel

«L'ambition souvent fait accepter les fonctions les plus basses; c'est ainsi que l'on grimpe dans la même posture que l'on rampe.»

J. Swift

Le *Matin*, dans son édition du lundi de Pâques (6 avril 2015), se demande si nous ne pourrions pas avoir un hymne national sans paroles. La question vient après la consultation du public au sujet de la modification des paroles de notre hymne actuel et traduit une impuissance à obtenir un accord sur des nouvelles formules; toutes questions sans pertinence aucune mais qui traduisent tout de même plus qu'un malaise, une perte d'identité collective grave et une inconscience de cette perte telle qu'elle ne craint même plus le ridicule ou l'ineptie de vouloir cacher le vide par la musique...

En effet, pourquoi donc les paroles actuelles de notre hymne national seraient-elles jugées obsolètes sinon parce que les valeurs spirituelles qu'elles expriment, non pas seulement par des idées mais aussi par le cœur, sont, de fait, reniées aujourd'hui par plusieurs?

C'est le prurit de la démocratie moderne – qui n'est rien d'autre qu'une forme d'idolâtrie de l'homme ou du peuple (comme entité abstraite) – que de vouloir sans cesse tout modifier, tout adapter à l'heure présente. Ces fos-

soyeurs du passé – que seule la tradition maintient parce que l'identité nationale lui est indissolublement liée et exige pour cela la continuité dans le temps, et aussi la conscience de cette continuité nécessaire – s'imaginent qu'une nation, un pays ne vivent qu'en s'adaptant au temps qui court. C'est là une erreur dans la connaissance du principe même de la vie aussi bien individuelle que collective: l'adaptation est nécessaire, certes, mais celle-ci n'a de sens que si l'unité constitutive des personnes comme celle des entités collectives, la patrie en l'occurrence, sont jalousement préservées.

Nos réformateurs, atteints psychiquement du virus démocratique au sens moderniste du terme, assimilent purement et simplement la conscience identitaire, individuelle ou collective, au repli sur soi. Leur travail de sape n'aboutit qu'à un seul résultat: l'absence de toute rencontre possible avec personne puisque, faute d'identité réceptive, le caractère aliénant des identités étrangères, seules reconnues dignes de survie, prend la place du vide dont la nature, on le sait, a horreur!

Moralité: que ceux qui parlent pour ne rien dire se taisent et que leur silence respectueux n'ait pas même la prétention muette de choisir le masque de la musique pour dissimuler leur inconsistance!

Michel de Preux

Trop lents à réagir

Le journal *20 minutes*, dans son édition du 13 avril 2015, nous relate un cas de racisme et de violence survenu lors d'un match de football qui opposait, dans le canton de Vaud, les joueurs d'Orbe à ceux de Bex. La présidente du club urbigène déclare: «Notre gardien brésilien a essuyé non-stop des propos orduriers de la part des joueurs de Bex sur sa couleur de peau ou sur sa maman.» Il aurait été traité de «sale negro de merde» et de «macaque». Quant au responsable du club belle-rin, il rétorque: «Il a littéralement pété un câble [...]. Il a agressé physiquement et craché sur deux de mes joueurs.» Le match a dû être interrompu par crainte qu'il ne dégénère en bataille rangée.

Et chacun de gémir sur l'agressivité et le racisme qui se répandent dans ce beau sport d'amitié et d'humanité qu'est le football.

A la fin de l'article – qui n'est certes pas bien long –, le responsable du club de Bex exprime son désarroi et son incrédulité: «Avec 90% de joueurs d'ex-Yougoslavie, nous sommes aussi victimes de xénophobie chaque semaine. Je ne peux pas croire que mes gars aient dit de telles choses.»

On comprend qu'il ne puisse pas le croire, puisque les organisations antiracistes, depuis des années, convainquent la population que le racisme est le fait des Suisses, et plus généralement des populations blanches européennes, tandis que les immigrés issus du monde musulman, des Balkans ou d'Afrique sont des gens ouverts et tolérants.

Une question impertinente nous vient cependant à l'esprit: comment se fait-il qu'un club de football d'une petite localité vaudoise puisse être composé à 90% de *ressortissants de l'ex-Yougoslavie* (expression officielle pour désigner généralement des Albanais du Kosovo)?

Toujours dans *20 minutes*, le 17 avril, nous découvrons la mésaventure d'une conductrice qui s'est fait retirer son permis de conduire lors d'un contrôle de routine de la police cantonale zuricoise. Selon l'article, cette dame n'avait pas commis de faute de circulation ni consommé d'alcool ou de drogue, mais l'agent «a jugé que ses yeux étaient trop lents à réagir au stimulus de sa lampe de poche». Il s'agit d'une nouvelle méthode utilisée par la police pour évaluer «si un conducteur peut être sous l'influence de drogue». Toujours selon le journal, la conductrice a récupéré son permis après cinq semaines, lorsque les tests sanguins ont confirmé l'absence d'alcool et de drogue. Le porte-parole de la police zuricoise «n'a pas souhaité commenter cette affaire».

Il y a encore dix ou quinze ans, nous aurions soupçonné le journaliste d'avoir exagéré, déformé la réalité, ou caché certains éléments. Mais dans le contexte actuel, cette histoire inquiétante apparaît hélas réaliste. Contrairement aux «chouchous du régime», qui bénéficient d'une impunité quasi complète, les automobilistes sont en effet considérés comme des «citoyens déviants» envers lesquels l'intérêt collectif justifie les harcèlements les plus grotesques et les répressions les plus absurdes. Pyongyang n'est plus très loin...

* * *

C'est ainsi que, chaque jour, en lisant la presse, nous assistons passivement à la dégradation de notre cadre de vie et à la dérive totalitaire de notre société. Un des nœuds du problème réside sans doute dans ce qui a été reproché à cette malheureuse conductrice: nous sommes trop lents à réagir.

Pollux

* * *

Les nouvelles aventures Parricide

Comme il fallait s'y attendre, tout le personnel politique et médiatique de la France officielle est tombé à bras raccourcis sur Jean-Marie Le Pen après sa confirmation que les chambres à gaz n'étaient, à son avis, qu'un *détail* de la seconde guerre mondiale.

Ce qu'on attendait moins, c'est la débâcle du Front national qui dévoile ainsi son véritable visage et sa vraie valeur.

Depuis son accession à la présidence, Marine Le Pen a tout fait pour acquérir une stature de présidente de la République potentielle, elle a donné des gages à tous les organismes de la bien-pensance, elle a rampé devant tous les *lobbies*, elle a léché les pieds des maîtres de toutes les officines, bref elle a voulu convaincre que son Rassemblement Bleu Marine, plus que le Front national, était un partenaire fiable, démocrate et républicain, prêt à gouverner.

Pour atteindre ce but ambitieux, il fallait tuer le père. Car le fondateur du FN s'est toujours obstiné à privilégier la vérité sur le conformisme, la franchise sur la prudence. Ses déclarations fracassantes sont le reflet de ses convictions et c'est pourquoi les larbins de la presse convenable, habitués à l'obséquiosité, les qualifient de «dérappages». Habitués à travestir leur pensée –

lorsqu'ils en ont une – ils déraperaient s'ils disaient ce qu'ils pensent.

Cette fois-ci pourtant, le vieux lion a tort : les chambres à gaz homicides ne sont pas un détail, parce que, si elles ont réellement existé, elles sont la preuve d'une volonté exterminatrice dont la responsabilité incombe aux plus hautes instances du Reich. Et si elles n'ont jamais existé, comme le proclament et prétendent le démontrer le professeur Faurisson et ses disciples, elles ne sont pas un *détail*, mais un bobard, un mensonge, une légende, une mystification.

Même si le public en général est plus inquiet de son pouvoir d'achat que des controverses historiques, des menaces de chômage, de l'insécurité dans les Cités, des attentats djihadistes que du sort des grands-parents il y a septante ans, on ne fera pas encore longtemps l'économie d'une clarification de ces questions. On me dit que ces questions sont résolues, qu'on ne doit pas rester accroché au passé mais qu'il faut vivre le moment présent et regarder vers l'avenir. Mais toute la presse, la radio, la télévision, la littérature et les hommes politiques ne font que d'évoquer ces heures-les-plus-sombres-de-notre-histoire, et on diffuse de nouveau les mêmes navets insipides, et

on court de commémoration en commémoration, on prononce des allocutions émouvantes après le dépôt des gerbes.

Marine Le Pen, dans sa stratégie de dédramatisation, ne veut déplaire à personne. Elle doit donc exclure tout membre qui pourrait déplaire à quelqu'un. Un petit jeune homme avait cru bon de souhaiter réhabiliter le slogan «Travail, Famille, Patrie» : exclu ! Un autre trouvait excessive la représentation des invertis dans les organes du FN : exclu ! Et maintenant le fondateur du Front, s'exprimant librement, dit sa conviction : on va l'exclure.

Si elle ose exclure Jean-Marie Le Pen du Front national, son mouvement ne s'en remettra pas, car le Rassemblement Bleu Marine sera devenu un parti comme les autres, inféodé aux mêmes puissances visibles et occultes. La seule vertu dont il pouvait se prévaloir, celle de n'avoir jamais trempé dans les magouilles du pouvoir, devient un handicap car sa situation combine l'inexpérience et la volonté de se tailler une part du gâteau pour pouvoir s'enrichir comme les autres.

Dans ces conditions, autant voter pour Mélançon !

Claude Paschoud



L'Avant-guerre civile

Peut-être n'avez-vous pas prêté attention, il y a dix-sept ans, à la sortie chez l'éditeur *L'Age d'homme* d'un essai prémonitoire rédigé par le philosophe Eric Werner, intitulé *L'Avant-guerre civile*. Slobodan Despot, fondateur des éditions *Xenia*, a proposé à l'auteur une réédition, enrichie d'une nouvelle préface, dans laquelle Werner constate, en s'excusant presque de sa lucidité, que sa thèse audacieuse a été largement confirmée par la dernière décennie.

Toute communauté a un ennemi. Si cet ennemi n'est pas un adversaire externe qui fait planer sur la collectivité un risque de guerre, c'est un ennemi interne qui crée des risques de guerre civile, des affrontements que le pouvoir tolère, voire encourage.

Telle est la thèse audacieuse de Werner, qui en démontre le caractère plausible, ou même probable, par des observations fines et des analyses dont on peut mesurer le caractère visionnaire à quinze ans de distance.

L'Etat moderne n'a plus ni la volonté, ni par conséquent les moyens, d'assumer la

guerre au sens traditionnel de cette notion. J'entendais même le député au Conseil des Etats Luc Recordon, qui n'a jamais fait un seul jour de service militaire, ironiser sur le caractère obsolète de nos chars, de nos avions et de nos régiments d'infanterie. Selon lui, toutes les ressources financières investies dans ces matériels du passé devraient être affectées à la lutte contre les cyberattaques.

Les guerres entre Etats n'ont jamais changé fondamentalement : feu, mouvement et occupation du territoire, telles sont les recettes valables depuis l'Antiquité. Mais lorsqu'on croit que de tels conflits ne sauraient plus se produire, il est légitime de se préparer aux futures guerres civiles, que le Prince encourage et dans lesquelles il tient à se ménager un avantage par la maîtrise des moyens de communication.

L'Etat moderne prétend volontiers qu'il se fonde sur la séparation du pouvoir et de l'opinion, c'est en cela même qu'il se différencierait de l'Etat médiéval. Mais la réalité

est qu'il ne cesse en toutes circonstances d'interférer avec les opinions des sociétés, de leur dire ce qu'ils doivent penser ou ne pas penser. Cela commence dès l'école et se répète tout au long des âges de la vie. On se trouve là en présence d'une contradiction, contradiction que l'évolution des sociétés post-démocratiques actuelles n'a fait que creuser davantage encore, comme le prouve la liste aujourd'hui impressionnante des atteintes à la liberté d'expression et de recherche dans un certain nombre de pays se réclamant pourtant de l'héritage laïc et des Lumières¹.

On ne saurait mieux dire !

C.P.

¹ *L'avant-guerre civile*, éd. *Xenia* page 82.

Bricole

Délires

«Si les politiques et les religieux font le travail des historiens, on n'aboutira pas aux réalités, ce ne seront que délires.»

Qui tient ces propos de simple bons sens ? Monsieur Benyamin Netanyahu ? Monsieur Bernard-Henri Lévy ? Monsieur Elie Wiesel ?

Vous n'y êtes pas. Il s'agit du président turc Recep Tayyip Erdogan, furieux que le pape François se joigne à la cohorte des gens in-

compétents qui s'autorisent à décider de ce qui est ou non un génocide.

Même si, en l'occurrence, il prêche pour sa paroisse, si l'on ose dire, il a raison, cet homme ! Va-t-il se mêler, lui, de délirer sur les bûchers de l'Inquisition, les tueries des croisades ou le massacre de la Saint-Barthélemy ?

M.P.

Assez payé! (suite)

Il y a des lustres que les dirigeants grecs, toutes tendances confondues, s'attachent à appauvrir leur pays et à le conduire à la faillite. Le dernier premier ministre en date et son équipe ne valent pas mieux que les autres.

Lorsque les vierges folles demandèrent aux vierges sages de leur donner de l'huile pour leurs lampes, celles-ci répondirent : «Non, il n'y en aurait pas assez pour vous et pour nous (...).»

J'espère que l'Allemagne, vierge relativement sage, maintiendra son refus de se dépouiller pour cette vierge folle de Tsipras, dont l'incompétence n'a d'égal que son infernal culot.

M.P.